

# LES BÉNÉFICES DU PARTENARIAT TRANSNATIONAL

Plusieurs enseignements peuvent être tirés d'une expérience (1), encore relativement récente, de partenariat transnational, au titre du programme Equal.

■ D'abord, il apparaît que, dans des contextes différents, il est intéressant de choisir des partenaires proches. Le choix des partenariats transnationaux a ainsi été effectué dans chaque pays à partir des mêmes critères : structures de partenariat de même profil, projets identiques, objectifs proches, méthode comparable. Les trois projets partenaires, entre la Région Rhône Alpes, la Province de Murcie (projet Murcia Concilia) et la ville de Turin (projet Da donna a Donna) visent chacun à faciliter l'accès, le maintien et la progression dans l'emploi des salariés, et plus particulièrement des femmes.

■ La similarité et la complémentarité font naître des productions innovantes. C'est ainsi que la production d'un glossaire franco-italo-espagnol permet de montrer les différents aspects des problématiques ; davantage qu'un état des lieux, c'est un outil dynamique, co-écrit et transférable (2). De même, la co-production d'un guide européen de services de proximité offre à ses créateurs, et bientôt à ses utilisateurs, des exemples de bonnes pratiques, de législations européennes, et une boîte à idées permettant une plus grande souplesse pour articuler vie professionnelle et vie personnelle. Le partenariat transnational a également enrichi la méthodologie d'intervention auprès des entreprises pour les convaincre de l'intérêt qu'elles ont à s'engager dans des démarches similaires.

■ Il est clair que des « attitudes » transnationales peuvent *in fine* être modélisées en bonnes pratiques. S'il n'y a pas de règles écrites dictant le comportement des partenaires, des compétences spécifiques peuvent par contre être décrites. Elles reposent sur la connais-

sance réciproque et la volonté mutuelle de comprendre l'autre, dans sa spécificité, et plus spécialement dans sa méthodologie de travail. Elles impliquent l'exercice réflexe de « se mettre à la place de l'autre » pour s'assurer que le bénéficiaire final va bien comprendre les messages qui lui sont envoyés par le groupe transnational. Elles supposent de ne laisser aucune question sans réponse, pour s'assurer de la satisfaction des parties prenantes du partenariat transnational.

■ Le résultat de cet exercice comportemental, qui veut dépasser les aspects des cultures différentes pouvant apparaître comme bloquants ou ralentisseurs de la production à fournir, est rapidement perceptible par le groupe. Dans les différents guides européens issus du travail commun, on ne sait plus très bien qui est à l'origine de tel ou tel aspect de la production. Les partenaires ont réussi à dépasser les frontières qui existaient dans leurs représentations, pour devenir de véritables collègues qui s'apprécient, et connaissent leurs potentiels et leurs limites. Les inconvénients ont été transformés en atouts, et les rôles se sont naturellement répartis en fonction des caractéristiques de chacun. Une méthodologie de travail, non évidente à identifier au lancement du premier programme Equal, s'est mise en place. Elle repose sur des exigences européennes stimulantes pour des pratiques devenues, depuis, quotidiennes ; celles-ci sont adossées à des valeurs partagées : la participation active du bénéficiaire final au projet, l'innovation, l'égalité des chances.

**Dominique Brunon**

*Agefos Pme Rhône-Alpes*

(1) Projet Equal « Articuler les temps pour développer les compétences », conduit par AGEFOS PME Rhône-Alpes.

(2) Ce document propose une recherche et les principales clés pour comprendre les caractéristiques de chaque pays et les moyens, existants ou non, susceptibles de favoriser l'articulation des temps.